

RAPPORT N° 97/4-28
au Conseil Municipal

OBJET

ZAC DE LA PROVIDENCE
APPROBATION DU CRAC 1996

La concession d'aménagement de la ZAC Providence a été confiée à la SEDRE en 1982.

Depuis cette date, l'opération a été totalement commercialisée et a vu la réalisation de quatre cent soixante-dix logements, essentiellement sociaux ; le dernier programme de logements ("SAMARCANDE") construits à l'initiative de la SHLMR a été livré l'année dernière.

Les dépenses restant à réaliser pour cette ZAC en cours d'achèvement sont de l'ordre de 800 000 F (correspondant à la rénovation de l'Allée des Liserons, à l'aménagement des berges, à la création d'une passerelle sur la Ravine Montplaisir et à la clôture du bilan) sur un bilan de 42 000 000 F avec une participation communale de 4 900 000 F.

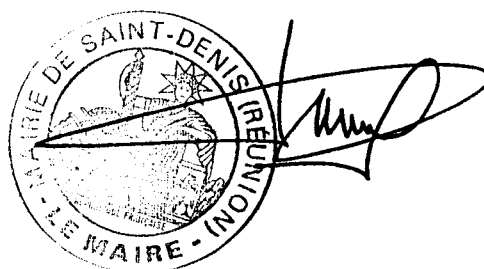
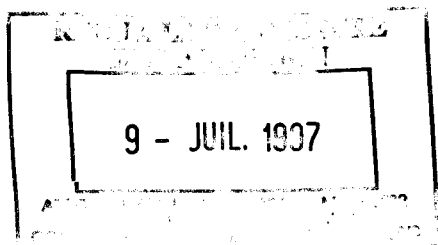
La charge financière de la Ville n'a pas évolué par rapport au précédent bilan approuvé et a déjà été versée sur des budgets antérieurs.

La SEDRE a présenté, conformément au Cahier des Charges du Traité de Concession, le "Compte rendu Annuel au Concédant" arrêté au 31 décembre 1996 ci-joint.

Je vous demande d'approuver ce document.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 97/4-28
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 27 juin 1997**

OBJET

**ZAC DE LA PROVIDENCE
APPROBATION DU CRAC 1996**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/4-28 du Maire ;

Vu le rapport de Alain ARMAND, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions Aménagement, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(8 oppositions -dont 2 votes par procuration-)**

Approuve le Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) 1996 de la ZAC de la Providence.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 04 JUIL. 1997

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**

